



Projet FEES

FEMMES ENCEINTES ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

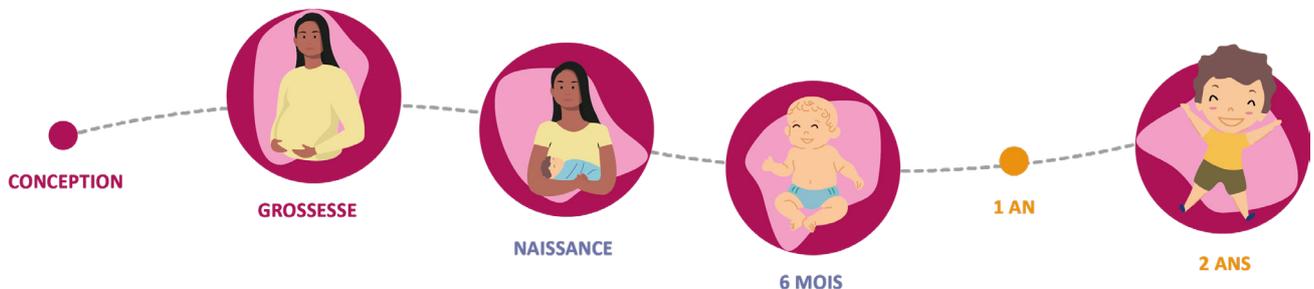


appa

Association pour la Prévention
de la Pollution Atmosphérique

LES 1000 PREMIERS JOURS

Les « **1000 premiers jours** » correspondent à la période allant de la conception jusqu'aux deux ans de l'enfant. Il s'agit d'une période de grande plasticité, durant laquelle se déroulent l'organogénèse puis la croissance et le développement de tous les différents organes.



1000 JOURS

La vulnérabilité de cette période face aux polluants environnementaux est désormais bien connue. En effet, il est maintenant établi que des **expositions prénatales ou durant la petite enfance**, peuvent avoir des impacts non seulement à court terme, mais également à moyen et long terme en augmentant le risque de survenue de **pathologies dites non transmissibles** (maladies chroniques, cancers, maladies cardiovasculaires).

Ce mécanisme est connu sous le nom de **DOHaD** (en anglais *Developmental Origins of Health and Disease*) : Origine Développementale de la Santé et des Maladies.

Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé à plus long terme.

Par exemple, les **perturbateurs endocriniens**, de familles chimiques et de sources très variées, ont la particularité d'agir sur notre système hormonal en perturbant son fonctionnement. Lors de l'organogénèse, de nombreux mécanismes hormonaux soutiennent les processus de formation des organes, l'impact d'un perturbateur endocrinien à ce stade peut donc être important, même pour de faibles doses d'exposition. Ces perturbateurs endocriniens peuvent entraîner non seulement des effets sur la personne exposée, mais également sur sa descendance.

LE PROJET FEMMES ENCEINTES ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Face à la multiplication des études soulignant la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux et en cohérence avec le Plan National et le Plan Régional Santé Environnement, l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** et la **Mutualité Française** se sont mobilisées en 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Hauts-de-France, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : **le projet « FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé »**. Ce projet a pour ambition de réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents avec les risques sanitaires associés. En 2011, une analyse de situation a été réalisée à travers un recueil bibliographique et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de définir les différents axes du projet, notamment la formation des professionnels de santé et la mise en place d'ateliers de sensibilisation à destination des futurs et jeunes parents.

De 2015 à 2017, une évaluation globale du projet FEES, financée par l'Institut National du Cancer et l'ARS Hauts-de-France, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents. Celle-ci a confirmé **l'intérêt** et **l'efficacité** du projet FEES auprès des **professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents**.

Le projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES) est un projet de prévention en santé environnementale et périnatalité visant à former les professionnels de santé et à sensibiliser les futurs et jeunes parents aux expositions aux polluants dans le logement afin de créer un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et du nourrisson.

« Une approche positive, des conseils validés scientifiquement, simples à transmettre et à appliquer, et accessibles à tous ! »

Le projet FEES a pour objectif de contribuer à **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques, par :**

- **La montée en compétence des professionnels de la périnatalité et de la santé**, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques et la santé afin qu'ils deviennent des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents.
- **La sensibilisation des futurs et jeunes parents** aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

ACTIONS DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DU PROJET FEES DEPUIS 2011 :



Formation des professionnels de la périnatalité



Accompagnement des professionnels dans la mise en place d'actions



Sensibilisation des futurs et jeunes parents



Création et diffusion d'outils



Partenariats
Communication
Évaluation



Formation des futurs professionnels de santé et de la périnatalité

LE PROJET FEES EN QUELQUES CHIFFRES



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

+ DE 3300 PROFESSIONNELS FORMÉS

+ DE 7000 PROFESSIONNELS SENSIBILISÉS

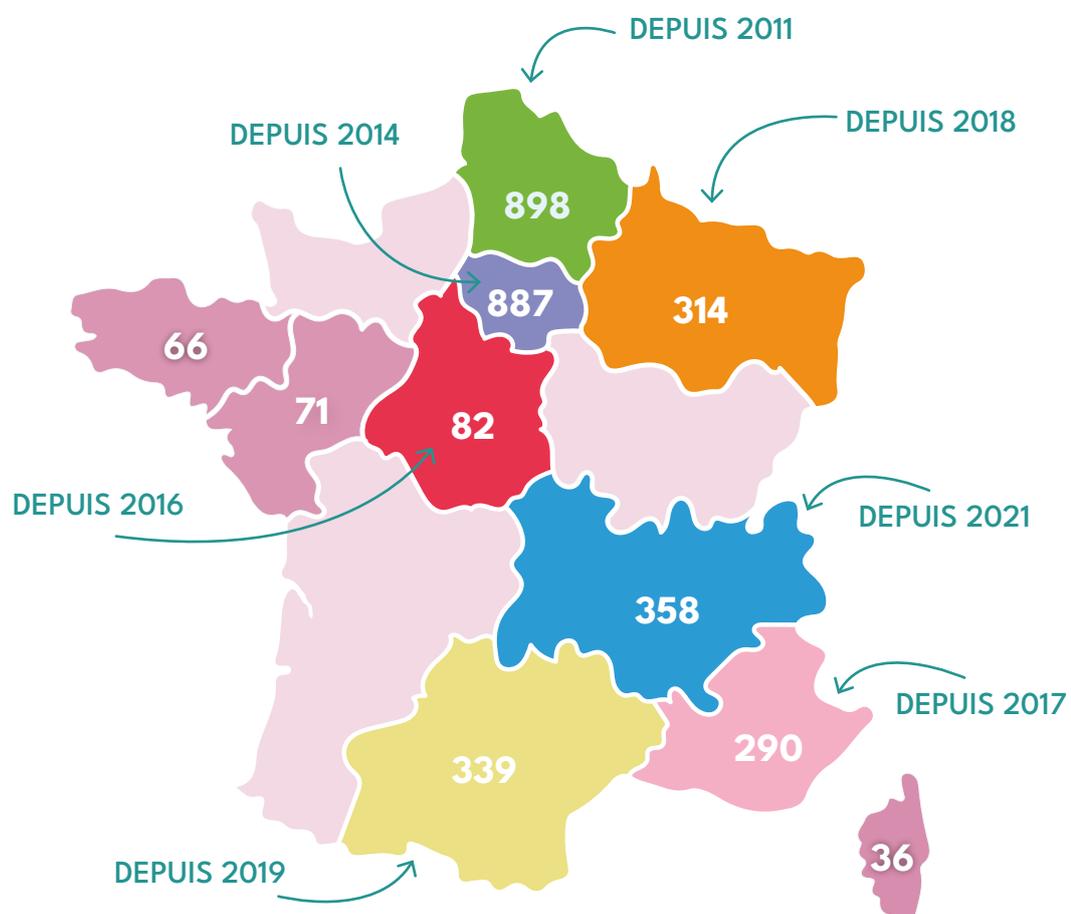
+ DE 2000 ÉTUDIANTS SENSIBILISÉS

+ DE 2500 FUTURS ET JEUNES PARENTS SENSIBILISÉS

DÉVELOPPEMENT DU PROJET FEES

À partir de l'expérience des Hauts-de-France, **le projet FEES s'est ensuite développé dans plusieurs autres régions de France**, en partenariat avec les Unions Régionales de la Mutualité Française et les acteurs locaux : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand Est, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Nombre de professionnels formés dans chaque région :



Des actions sont également menées en Bretagne, Pays de la Loire et Corse, en lien avec les acteurs locaux.

Au total, plus de 40 partenaires (réseaux de périnatalité, PMI, URPS, Ordres...) sont engagés dans le projet FEES.

Ce projet bénéficie du soutien de financeurs publics (Agences Régionales de Santé, Conseils Régionaux, Santé Publique France).

LES FORMATIONS FEES



LES FORMATIONS THÉORIQUES :

Ces formations s'adressent aux professionnels de la santé et de la périnatalité.

 **Durée : 1,5 à 2 jours**



3.9/4

SATISFACTION GLOBALE

*sur les formations théoriques de l'année 2023

Ces formations permettent aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité,
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson,
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

À l'issue de la formation, les participants sont ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et du nourrisson** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.



LES FORMATIONS PRATIQUES « AMBASSADEURS FEES » :

Ces formations complémentaires s'adressent aux professionnels de la santé et de la périnatalité ayant assisté à la formation théorique FEES.

 **Durée : 1 à 1,5 jour**



3.9/4*

SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION

*sur les sessions Ambassadeurs FEES de l'année 2023

La formation permet aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement,
- **Connaître les outils pédagogiques et techniques** d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement.

À l'issue de la formation, les participants sont ainsi en mesure d' :

- **Informers leurs collègues** sur la thématique,
- **Adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente,
- **Aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables,
- **Animer une action de sensibilisation collective.**

Retrouvez toutes les dates de formations : <https://www.projetfees.fr/prochaines-dates-de-formations/>

LES RETOURS DES PROFESSIONNELS FORMÉS :

« MERCI BEAUCOUP POUR TOUS CES APPORTS, CE DYNAMISME ET LES NOTES D'OPTIMISME !! »

« FORMATION TRÈS INTERACTIVE AVEC L'UTILISATION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS DONT LES QUIZZ. LES « TAKE HOME MESSAGES » AVEC FICHES RÉCAPITULATIVES SONT TRÈS BIEN. FORMATRICE EXPERTE DU SUJET, TRÈS INTÉRESSANTE. LES CONNAISSANCES ACQUISES LE SONT TANT SUR LE PLAN PERSONNEL QUE PROFESSIONNEL. »

LES RESSOURCES FEES

Les plaquettes, les affiches et le livret FEES



Le site internet et les réseaux sociaux



<https://www.projetfees.fr/>

@projetfees 

@fees_pourbebe 





Fees
Femmes enceintes
environnement et santé

Le projet FEES est développé par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique, en lien avec certaines Unions Régionales de la Mutualité Française.

L'APPA

L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962.



Elle a pour but de :

- Susciter et de coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique;
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique;
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique : www.appa.asso.fr

CONTACTS



projetfees@appa.asso.fr
<https://www.projetfees.fr/>
0320317157